

# Présentation

L'activité des « Guides en Herbe », alors inscrite dans le cadre des classes à Projet Artistique et Culturel (PAC) de l'Éducation nationale, a été mise en place en 1996 par le Service de l'Enseignement de la Ville de Versailles et le Service pédagogique du Musée Lambinet. Elle a été reconduite avec succès tous les ans jusqu'à ce jour. Elle offre aux participants une découverte active du patrimoine municipal. Sa gestion est déléguée aux Archives communales de Versailles à partir de l'année scolaire 2019-2020.

## Le principe

Cette activité propose aux classes de cycle 3 (CM1-CM2) des écoles publiques et privées de la ville de Versailles une découverte du métier de guide-conférencier, suivi d'une mise en situation pratique et de l'élaboration d'une conférence par les élèves devant un public de parents d'élèves.

Des conférenciers sont mis à la disposition de chaque classe, par la Ville, pour expliquer leur métier et amener les élèves à concevoir, réaliser et mener une visite-conférence devant un public de parents d'élèves, en collaboration avec l'enseignant qui s'est inscrit au projet.

Cette visite doit permettre aux élèves de découvrir leur ville, son histoire et ses monuments en les confrontant au travail nécessaire à cette découverte (initiation à la recherche, lecture, sélection des informations, rédaction, apprentissage informatique, mémorisation des textes, prise de parole en public, etc.).

## Le projet

### Périmètre du projet

Ce travail se déroule pendant l'année scolaire et s'étale sur 8 séances.

Les sujets des visites guidées sont choisis en début d'année en accord entre l'enseignant et le conférencier sur une base de thématiques proposées par les Archives communales. Ces thématiques portent sur le patrimoine de la ville : son histoire, ses quartiers, ses monuments et ses sites remarquables.

### Description du projet

La première séance destinée à présenter le projet et le métier de guide-conférencier s'effectue préférentiellement aux Archives communales de Versailles et inclut une visite du bâtiment.

Les autres séances ont lieu dans la classe avec l'enseignant ou sur les lieux de la future visite.

La séance de recherche documentaire sur la thématique choisie peut également se dérouler aux Archives communales. Les archivistes pourront alors venir en appui de cette séance en présentant des documents d'archives en lien avec le(s) sujet(s).

Cette recherche est complétée par des séances portant sur la rédaction des interventions et la mémorisation du texte. La prise de parole en public, le repérage des lieux et la répétition générale font également partie de l'apprentissage.

## Calendrier prévisionnel

### Septembre :

Diffusion, par l'Inspection académique des Yvelines auprès des écoles primaires publiques et par les Archives communales auprès des écoles primaires privées, de la fiche de pré-inscription et de la liste des thématiques au choix.

### Octobre :

Retour des pré-inscriptions :

- pour les écoles primaires publiques : auprès de l'Inspection académique des Yvelines pour diffusion aux Archives communales de Versailles.
- pour les écoles primaires privées : par les enseignants aux Archives communales de Versailles

Attribution par les Archives communales de Versailles d'un conférencier par classe.

Envoi aux écoles inscrites des fiches projet à remplir par l'Inspection académique.

### Novembre-décembre :

Prise de contact des conférenciers avec les enseignants et établissement d'un planning des séances \*.

\* Ce travail se déroule pendant l'année scolaire et s'étale sur 8 séances.

### Janvier :

Début des séances dans les classes et in situ.

### Avril-mai :

Restitution du travail effectué par les élèves devant leurs parents.

Réception d'un questionnaire de satisfaction à renvoyer aux Archives communales de Versailles.